Recensement
2024

URGENT

Cette année, Joux la Ville est l'une des communes concernées par le recensement de la population.

L'opération se déroule
du 18 janvier au 17 février 2024

Angélique, notre agent recenseur, a déposé dans votre boîte aux lettres vos identifiants à recopier sur le questionnaire en ligne.

Vous devez avoir rempli
ce questionnaire en ligne impérativement
avant **le 3 février 2024**

Si vous préférez faire cette démarche en version papier, merci de contacter rapidement la Mairie au **03.86.33.61.24** afin d'obtenir le formulaire à remplir.